



BULLETIN MUNICIPAL

janvier 2024

— ARZAL —



On vous renseigne

État civil

ANNÉE 2023 • 2^{ème} SEMESTRE

Depuis le 1^{er} juin 2023, la mairie a enregistré :

• 2 actes de mariage • 6 actes de transcription de décès • 1 acte de décès

• 6 avis de naissance dont :

- ▶ Maxence OLIVIER..... né le 12 juin 2023
- ▶ Romy EVANNO..... née le 14 juillet 2023
- ▶ Mélia THEBAUD..... née le 7 août 2023
- ▶ Elyna IBRAHIMOVIC..... née le 19 août 2023
- ▶ Estelle RIDDELL..... née le 16 septembre 2023
- ▶ Loën ROUSSEAU..... née le 12 novembre 2023

Le Ministère de l'intérieur interdit aux autorités publiques la divulgation de tout élément de la vie privée, sans le consentement écrit de la personne concernée ou de sa famille.



Coordonnées utiles

4 défibrillateurs sont installés sur la commune :

- au complexe Michel Le Chesne
- sur le parvis de la Mairie
- au Village Vacances Les Gabelous
- à la Capitainerie.

MAIRIE

Tél. 02 97 45 04 92 - 17, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

Lundi : 8h30 - 12h

Mardi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi - vendredi : 8h30 - 12h15 / 13h30 - 17h

Samedi : 8h30 - 12h15

accueil@arzal.bzh

N'hésitez pas à consulter notre site internet www.arzal.bzh

[f Mairie d'Arzal](https://www.facebook.com/Mairie-d-Arzal)

AGENCE POSTALE

Tél. 02 97 45 02 43 - 2, place de l'église - 56190 ARZAL

Du lundi au samedi de 9h à 12h30

MÉDIATHÈQUE LE MILLE FEUILLES

Tél. 02 97 45 08 35 - 16, place de l'église - 56190 ARZAL

Ouvert au public :

Mardi : 16h30 - 18h30

Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30

Vendredi : 16h - 18h

Samedi : 10h - 12h

mediatheque@arzal.bzh

[f Médiathèque Le Mille Feuilles](https://www.facebook.com/Médiathèque-Le-Mille-Feuilles)

SERVICE ENVIRONNEMENT (ARC SUD BRETAGNE)

Tél. 02 99 91 40 90 - 9, PA La Grée - 56130 NIVILLAC

environnement@arcsudbretagne.fr

HORAIRES D'ÉCLUSAGE

Tél. 09 69 32 22 97 (serveur vocal 24h/24)

www.eptb-vilaine.fr

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-CHARLES

Rue de l'Océan - 56190 ARZAL - Tél. 02 97 45 02 38

eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh



ÉCOLE PUBLIQUE DU PIGEON VERT

Le Pigeon Vert - 56130 MARZAN - Tél. 02 97 42 94 79

pigeonvert.marzan@orange.fr

CAPS NIVILLAC

(Centre d'Accueil et de Permanence des Soins)

Tél. 02 97 68 42 42

Du lundi au vendredi de 20h à minuit

Le samedi de 14h à 18h et de 20h à 23h

Le dimanche et les jours fériés de 9h à 12h et de 16h à 22h

CENTRE ANTI-POISONS : 02 99 59 22 22

(Rennes)

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE : 119

VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

ENEDIS

Dépannage et sécurité : Tél. 09 72 67 50 56

Service clients pour les professionnels :

Tél. 09 69 32 18 56

VÉOLIA Tél. 0 969 323 529

CORRESPONDANTE TÉLÉGRAMME

Emmanuelle MERIL - Tél. 07 62 18 08 30

merilemmanuelle@gmail.com

CORRESPONDANTE OUEST-FRANCE

Jocelyne YZIQUEL - yziquelj@gmail.com - Tél. 06 20 23 92 23

Éditeur : Commune d'Arzal

Directeur de la publication : Samuel FÉRET

Rédaction : Service communication - Associations

Ce numéro est tiré à 900 exemplaires

Dépôt légal : janvier 2024 - n° 2489

Crédit photos : remerciement particulier à Kev Drone -

Mairie d'Arzal - Associations - Freepik.com - Adobe Stock

Création/Impression : IOV Communication

IMPRIGRAPH Groupe - 02 97 40 87 87.

Impression avec des encres sans solvant

sur papier Recygal 100% recyclé (certifié FSC).





Chers Arzalaises et Arzalais,

Malgré une détente récente sur le marché immobilier à la fin de 2023, la crise du logement – crise du logement abordable faudrait-il écrire – a amené l'équipe municipale à prendre une série d'engagements pour apporter des réponses locales à ce problème devenu systémique qui décourage particulièrement les jeunes actifs, et les entreprises recrutant sur notre commune. Tout d'abord, sur la base du dernier recensement effectué en janvier 2023, nous avons affiné le nombre de logements réellement vacants afin d'en informer prochainement leurs propriétaires des aides gouvernementales dont ils peuvent bénéficier pour réaliser des travaux sur leur bien avant de le mettre en location.

Ensuite, comme le décret « zones tendues » nous le permet dorénavant, nous avons décidé d'augmenter la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au taux maximal, afin de cofinancer de nouveaux projets en faveur du logement et des équipements communaux. Cet outil n'est pas la panacée, mais simplement un outil fiscal supplémentaire à la disposition des communes dont nous avons besoin.

Récemment, nous avons décidé de lancer une opération dans le centre-bourg, pour créer d'ici quelques années une offre locative intermédiaire, c'est-à-dire du T2 au T4 pour du logement intergénérationnel, mais également quelques cellules commerciales. Les terrains communaux situés en face de l'église sont idéalement situés pour accueillir ce type de projet, à proximité des services et commerces du centre-bourg.

Par ailleurs, nous avons commencé à étudier la mise sur le marché de quelques lots dont la commune est propriétaire, pour les proposer aux jeunes primo-accédants qui n'ont pas particulièrement été favorisés par la remontée des taux d'intérêt depuis 2022.

Le démarrage du projet « la Forge », dès le début de cette nouvelle année, témoigne également de notre volonté de renforcer l'armature urbaine dans le bourg, en faisant du recyclage foncier, afin d'y ouvrir un futur restaurant municipal intergénérationnel ainsi qu'un tiers-lieu dédié à la culture et aux rencontres.

En 2023, la commune a perdu deux commerces dans le bourg. Deux, c'est déjà trop. Et malgré les rumeurs, la boulangerie-épicerie, la boucherie-charcuterie et le salon de coiffure vont bel et bien continuer à offrir leurs services aux habitants de la commune.

Suite à la vente du fonds de commerce du bar-tabac et au départ de la pizzeria – les locataires de l'immeuble ayant décliné la promesse de vente prévue dans le bail – la municipalité n'a pas ménagé ses efforts pour accompagner les porteurs de projet que nous avons reçus tout le long de l'année dernière. C'est long, cela prend de l'énergie, mais nous avons bon espoir que le bar-tabac rouvre en 2024. C'est notre priorité.

En ce début d'année, les travaux vont démarrer derrière l'ancienne école pour la création d'un jardin partagé, lequel a d'ailleurs fait l'objet d'une nouvelle association arzalaïse. À quelques mètres de là, dans l'ancienne école, l'équipe municipale a mis à l'étude un projet de maison de santé.

Le bourg c'est central, mais c'est surtout vital. Si la commune continue d'y soutenir ses commerces, il est essentiel d'y venir pour qu'ils s'y maintiennent. Non seulement en termes d'aménagement équilibré de notre territoire, mais surtout pour la convivialité et la vitalité à terme, de notre belle commune.

Avec l'équipe municipale, je vous souhaite à toutes et tous une excellente année 2024.

Le Maire

Vous êtes tous invités !



VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Vendredi 19 janvier 2024 à 19h

Complexe Michel LE CHESNE
Rue du Stade



Résumé des décisions du conseil municipal

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

• Acquisition de terrain:

Dans le cadre de la concession d'aménagement signée en 2012 entre EADM et la commune d'Arzal pour la réalisation de 2 lotissements, EADM a acquis 2 parcelles situées à Kergourd Sud.

La Commune souhaite racheter ces 2 parcelles au prix de 15 € le m² (soit leur prix d'achat en 2013 et 2015). Les frais de notaire seront à la charge de la Commune.

• Pose d'horloges Ecowatt:

Morbihan Energies a proposé à la Commune d'équiper certaines armoires de commande de l'éclairage public d'horloges Ecowatt.

Ecowatt est un dispositif qui permet de réduire la consommation électrique aux moments les plus pertinents pour éviter les risques de coupure. L'éclairage public est une source d'économie ponctuelle de consommation.

Sont concernées les armoires commandant l'éclairage public dans le Bourg, La Croix des Pins et au Barrage.

• Modification de droit commun du PLU:

Le bureau d'études EOL de Muzillac a été retenu pour réaliser une modification du PLU.

Cette modification portera sur une modification du zonage sur une partie du terrain des PEP pour un projet d'extension de port à sec de la Compagnie des Ports, la création d'un périmètre de protection des commerces dans le Bourg interdisant le changement de destination, le renforcement des orientations d'aménagement sur les zones à urbaniser, le renforcement des règles applicables aux résidences de loisirs.

Une enquête publique aura lieu au printemps 2024.

• Aménagement foncier : schéma de la voirie communale

Le Conseil Municipal a validé le projet de modification des voies communales et des chemins ruraux tel que proposé par la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

CONSEIL MUNICIPAL

• Création Commission Culture et communication:

Suite à l'ouverture de la médiathèque Le Mille Feuilles, il est proposé de créer la Commission Culture et Communication placée sous la vice-présidence de Rachel RAITHIER.

Cette commission aura en charge:

- L'information et la communication municipale sur tous supports,
- La programmation culturelle municipale,
- La gestion de la médiathèque.

Sont membres de cette commission: Rachel RAITHIER, Jacqueline MOLLÉ, Antoine RULLIÈRE, Géraldine TABART, Mickaël LAMIDÉ, Marie-Pierre RICORDEL et Fabrice CHAMPALLE.

TRAVAUX

• Projet La Forge: choix d'un maître d'œuvre:

Suite à la consultation lancée en mai 2023, le Conseil Municipal a retenu l'offre du cabinet d'architecture Bauchet et de la Bouvrie de Nantes pour un montant de 169900 € HT.

• Travaux au VVA:

Suite aux résultats de la consultation des entreprises, le Conseil Municipal a décidé de déclarer sans suite cette consultation à l'exception du lot n° 1 Démolition, désamiantage.

En effet, afin de ne pas déséquilibrer le budget VVA, le programme de travaux doit être revu afin de respecter l'enveloppe budgétaire prévisionnelle de 470 000 € HT.

• Éclairage public solaire rue des Genêts:

Les travaux consistent en la pose de 4 candélabres solaires rue des Genêts.

Le coût des travaux est estimé à 17240 € HT avec une aide de 50 % de Morbihan Energies soit un coût final pour la Commune de 8620 € HT.



ASSAINISSEMENT

• Tarifs 2024:

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les tarifs en vigueur depuis 2020, à savoir:

- 13,00 € par an
- 1,80 € le m³

Ces tarifs s'ajoutent à ceux fixés par le délégataire (VEOLIA) sur la facture d'eau.

FINANCES

• Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires:

Conformément à l'article 1407 ter du Code Général des Impôts, le Conseil Municipal a décidé de majorer de 60 % la part communale de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Le gain de recettes fiscales généré sera consacré au financement de nouveaux équipements, logements et services.



• Tarifs du cimetière et du columbarium :

Suite à la mise en place d'un columbarium et d'un jardin du souvenir, le Conseil Municipal a fixé les tarifs suivants :

	Cimetière	Cavurnes	Columbarium	Jardin du souvenir
Concession 30 ans	300 €			
Concession 20 ans		300 €	800 €	
Concession 15 ans	150 €	150 €	150 € (Renouvellement uniquement)	
Plaque			65 € Gravure à la charge de la famille	35 € Gravure à la charge de la famille

• Augmentation du capital de la Compagnie des Ports :

La Compagnie des Ports a adopté un plan pluriannuel d'investissements de 102 millions d'euros pour la période 2023-2028.

Pour mener à bien ce programme, elle a approuvé une augmentation de capital par émission de 90045 actions nouvelles d'une valeur nominale de 69 €.

En tant qu'actionnaire, la Commune d'Arzal accepte la souscription de 362 actions nouvelles pour un montant de 24978 €.

• Remboursement emprunt par anticipation :

Le Conseil Municipal accepte le remboursement anticipé de 2 emprunts contractés en 2004 et en 2012. Le montant des indemnités de remboursement anticipé est de 71,07 € et de 507 €.

Ces remboursements participent au désendettement de la Commune.

Respect des lieux publics

Nous avons remarqué qu'à de nombreux endroits de la commune, des déchets jonchent le sol, particulièrement dans les espaces fréquentés par un public nombreux (abords du city parc, aires de pique-nique, aires de jeux...). Le choix a été fait de ne pas installer de poubelles afin de limiter les débordements. Chacun doit donc faire preuve de civisme et ramener ses déchets à son domicile. ●



Mouvement dans le personnel communal

Depuis le 1^{er} septembre 2023, Sophie Prévost a quitté le poste qu'elle occupait à la mairie. Depuis 15 ans agent d'entretien des bâtiments communaux et au Village Vacances, Sophie est remplacée par Anaïse Hervy, habitante de La Chapelle des Marais, au Village Vacances et par Martine Le Cam, arzalaise, aux bâtiments communaux. ●





Réduire sa facture énergétique

L'augmentation du coût de l'énergie nous pousse à faire des économies. Des gros travaux de rénovation et d'isolation de nos habitations seront vecteurs d'économie sur nos factures énergétiques.

L'installation de panneaux solaires vous permettra aussi de maîtriser l'augmentation de vos factures. Cette année, 14 des 66 DP (Déclarations Préalables) ont concerné la pose de panneaux photovoltaïques. Une installation de 6 kw a pris place sur le toit de la médiathèque, pour couvrir une partie des besoins électriques de celle-ci, de la MAM et du cabinet des infirmières.



Quelques gestes pour faire des économies d'énergie chez soi

L'Agence de la transition écologique met en avant plusieurs écogestes qui peuvent vous permettre de réduire vos dépenses énergétiques:

- ▶ Quel que soit votre système de chauffage, un thermostat programmable vous permet d'ajuster la température de votre logement à votre rythme de vie et à votre présence (par exemple, baisser la température la nuit ou en journée lorsque votre logement est vide). Ce dispositif peut vous permettre de réduire en moyenne vos consommations d'énergie de **15 %** par an;
- ▶ Pensez à activer le mode « économies d'énergie » sur votre ordinateur et votre smartphone, et à éteindre complètement votre ordinateur, votre télévision ou votre console de jeux vidéo quand vous ne les utilisez pas, ainsi que votre box avant d'aller dormir. Les appareils en veille peuvent représenter jusqu'à 15 % de votre facture d'électricité (hors chauffage et eau chaude), soit plus de **100 €** par an. Une machine à café non débranchée (en veille cachée) peut représenter à elle seule **3 à 4 €** par an;
- ▶ Lavez votre linge plutôt à 30 °C et laissez-le sécher à l'air libre au lieu d'utiliser un sèche-linge. Cette dernière action peut vous faire économiser environ **20 €** par an;
- ▶ Placez une jaquette isolante autour de votre ballon d'eau chaude pour limiter les déperditions de chaleur. Cela permet de réaliser en moyenne **21 €** d'économies par an;
- ▶ Privilégiez le programme « éco » du lave-vaisselle et ne pré-lavez pas votre vaisselle sous l'eau chaude lorsque vous possédez un lave-vaisselle. Lorsque vous lavez votre vaisselle à 50 °C ou avec le programme « éco » de votre lave-vaisselle, vous consommez jusqu'à **45 %** d'électricité en moins qu'en le faisant avec le programme intensif;
- ▶ Installez des réducteurs de débit sur vos robinets et dans votre douche pour consommer moins d'eau et d'énergie. Cela permet de réaliser en moyenne **31 €** d'économies par an;
- ▶ Roulez à 110 km/h au lieu de 130 km/h lorsque vous êtes sur l'autoroute. Vous économisez ainsi **20 %** de carburant. ●



Pour vous aider à évaluer votre besoin de rénovation, la mairie d'Arzal met à votre disposition une caméra thermique. L'étude par photographie thermique vous permettra de voir les points faibles de votre logement et d'engager d'éventuels travaux d'isolation, de chauffage ou autres. Vous êtes intéressés? Contactez la Mairie pour convenir d'un rendez-vous.

Modification du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme fait l'objet d'une modification de droit commun sur les points suivants :

- ▶ Préserver les commerces existants dans le bourg ;
- ▶ Identifier les bâtiments agricoles à caractère patrimonial pouvant changer de destination ;
- ▶ Redéfinir les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) pour assurer le fonctionnement global des projets d'aménagement ;
- ▶ Modifier le zonage sur une parcelle au Parc d'Activités du Port, pour du stockage de bateaux ;
- ▶ Diverses mises à jour et corrections du règlement.

Cette modification sera soumise à la population par la tenue d'une enquête publique en ce début d'année. ●



Remise des prix des villages fleuris



Vendredi 24 novembre, à Rennes, se déroulait la remise des prix des villes et villages fleuris par le jury régional en présence de M. André Conq et M^{me} Anne Gallo, conseillers régionaux.

Arzal a obtenu une « troisième fleur » : une belle récompense pour le travail des équipes techniques, pour leurs réalisations et le soin continu qu'ils apportent aux espaces végétalisés, pour apporter un cadre de vie agréable aux habitants. Une belle récompense également pour toutes les personnes qui ont participé à la présentation du dossier.

Sécurité routière

La deuxième journée Sécurité routière s'est déroulée le 2 septembre 2023.

Plusieurs ateliers y étaient proposés :

- ▶ gestes de premiers secours avec les pompiers de Muzillac;
- ▶ code de la route, parcours lunettes alcool/drogues/fatigue;
- ▶ réflexiomètre animé par trois IDSR (Intervenant Départemental de Sécurité Routière) de la DDTM;
- ▶ piste vélo où environ dix enfants ont obtenu leur permis vélo. ●



Mutuelle communale

Depuis septembre est proposée une mutuelle communale à Arzal. Des rendez-vous réguliers avec une représentante de la mutuelle ont lieu le mardi après-midi.

Prochaines permanences au premier semestre 2024
(le mardi de 14h à 16h à la mairie) :

Mardi 23 janvier / mardi 20 février / mardi 19 mars /
mardi 16 avril / mardi 28 mai / mardi 11 juin ●



En février 2024, Arzal accueillera **Les Journées de la Nutrition**, organisées par la communauté de communes Arc Sud Bretagne, pour les personnes de plus de 60 ans.

Une première réunion d'information aura lieu le jeudi 8 février à 9h30, salle Michel Le Chesne. Elle sera suivie d'ateliers (sur inscription) les semaines suivantes.



Remise des prix des maisons fleuries

Samedi 14 octobre a eu lieu la remise des prix des maisons fleuries en présence du maire, des membres du comité « maisons fleuries », des jurys de Noyal-Muzillac, Péaule et Le Guerno. Les candidats concouraient dans diverses catégories, selon les possibilités de leur propriété.



- ▶ M. et M^{me} Seillier (1^{er}), M. et M^{me} Robert (2^e), M^{me} Jéhanno (3^e), M^{me} Le Médec, M^{me} Moëssard, M^{me} Timmer, M. Guilleux et M^{me} Morvan, M. André, M^{me} Dupas pour les « maisons avec jardin paysager ».
- ▶ M. Le Bot (1^{er}), M^{me} Asselin (2^e), M^{me} Duval pour « maison avec jardin de fleurs ».
- ▶ M. Orgeval (1^{er}) et M^{me} Savy pour « jardin et agrément de l'espace public ».
- ▶ M. et M^{me} Calcina pour « maison avec jardinet ».
- ▶ M. et M^{me} Bourse pour « façade fleurie ».

Nous remercions tous les participants d'offrir à la vue du public le résultat de leur talent. ●

CME

Samedi 25 novembre a été mis en place le Conseil Municipal des Enfants avec 8 nouveaux membres : Lina, Paul, Ewan, Alice, Garance, Zoé, Ambre, Marjane. Les membres sortants étaient présents pour accueillir leurs jeunes camarades. Merci à tous ces enfants de s'engager pendant deux ans pour participer à la vie de la commune.



Repas des aînés

Le vendredi 10 novembre 2023 a eu lieu le repas des Seniors organisé par le CCAS. Cette année, il a eu lieu au restaurant « la Porte du Golfe ». Cent-vingt-six personnes étaient réunies pour ce déjeuner animé par Jean-Pierre qui a fait danser les

convives au son de son accordéon. Une journée conviviale et festive appréciée de tous. Les personnes de plus de 80 ans, qui ne se sont pas inscrites à ce repas, ont reçu un colis de Noël. ●



Médiathèque

RETOUR EN IMAGES SUR LE 2ND SEMESTRE 2023

Lecture au fil du chemin:

Chaque été, la médiathèque vous accompagne en lecture autour du bourg... détente et sérénité garanties!



La dictée:

La sixième édition de la grande dictée s'est déroulée dans la nouvelle médiathèque vendredi 22 septembre. Pour la circonstance, les rayonnages avaient été déplacés, laissant un vaste espace pour accueillir une quinzaine de concurrents. Ceux-ci ont planché sur une fable de La Fontaine « Le cochet, le chat et le souriceau », un texte réactualisé avec ses pièges et beaucoup d'humour. Un régal de jeux de mots pour les habitués de la grande dictée!



Le café livres:

Tous les deux mois, le café livres permet d'échanger ses idées de lecture, de faire part de ses avis, bons ou mauvais, sur certains livres.



L'atelier tricot:

Toutes les 6 semaines, l'atelier tricot permet d'échanger sur des pratiques; pour débutants et experts.



L'atelier cuisine:

L'atelier cuisine, lors de la semaine du goût au mois d'octobre, a été très apprécié par les participants; une nouvelle rencontre autour de la cuisine aura lieu en février.



Les jeux de société:

Lors de la soirée jeux de société, les joueurs ont découvert de nouveaux jeux et se sont bien amusés! D'autres rencontres sont programmées, soit pour enfants, soit pour adultes. Mais il est possible de jouer aux horaires d'ouverture de la médiathèque.



Animation pour enfants:

Les enfants se sont retrouvés autour de Marie Osmond, auteure et éditrice (Plumes de Bourdon) pour enfants. Elle leur a raconté des histoires et parlé de son métier avant de leur proposer des activités manuelles.





Projet éclairage solaire

La mairie va procéder en 2024 à l'installation de mâts solaires autonomes dans le lotissement, rue des Genêts. Cela permettra d'éclairer, à l'aube et au crépuscule, à heures fixes, les piétons ou cyclistes en déplacement pour rejoindre leur lieu de travail ou l'école.

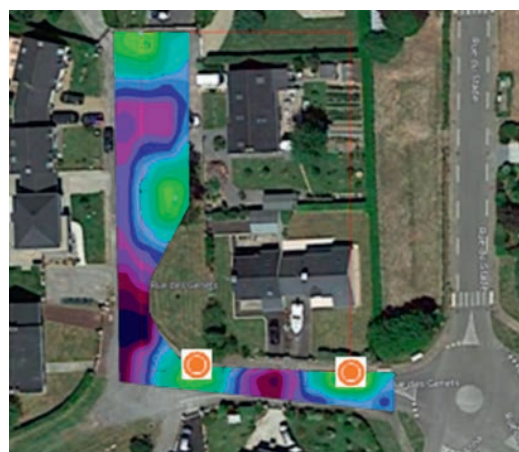
Le choix s'est porté sur l'installation d'un équipement solaire car il présente de nombreux intérêts:

- ▶ Rapidité d'installation: pas de tranchée préalable, pas de pose de câble et de raccordement;
- ▶ Solution sécurisante et autonome: elle permet de s'affranchir du réseau et de ses surcharges éventuelles;
- ▶ Économie garantie: lors de l'installation, pas de nécessité

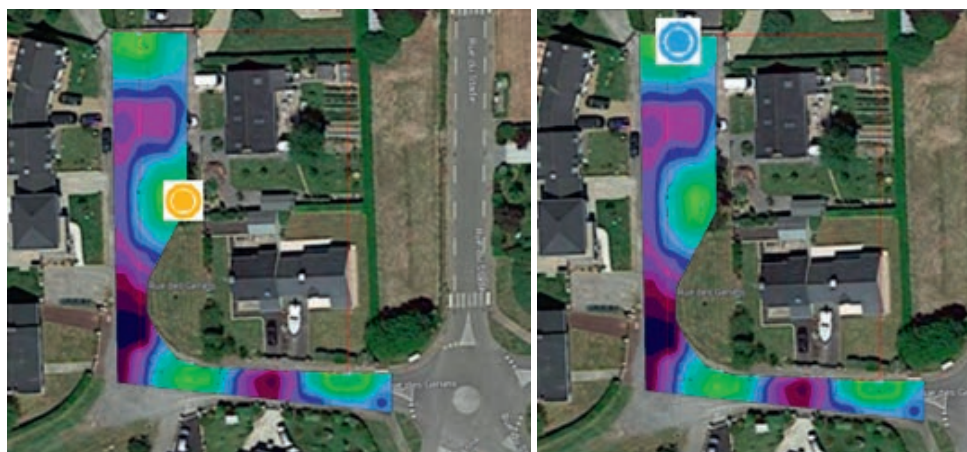
de travaux de génie civil lourds et absence de coût d'abonnement et de consommation en exploitation;

- ▶ Impact environnemental réduit: pas de rejet de CO2 grâce à l'utilisation de l'énergie solaire et un lieu d'installation préservé.

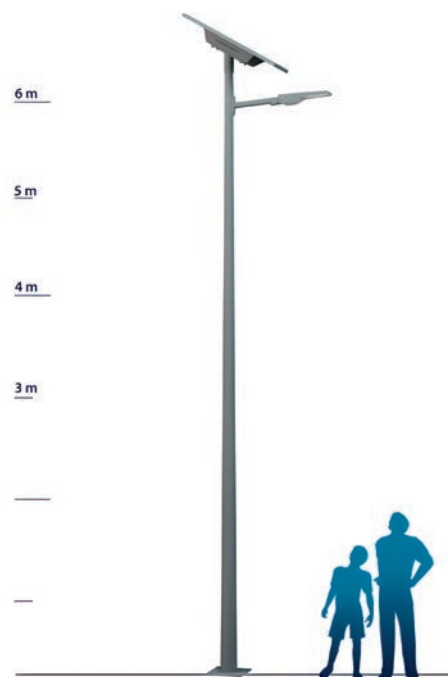
Une étude photométrique (cf. photos ci-après) a été faite en 2023 afin de déterminer un positionnement optimal des candélabres en tenant compte de l'ombre portée par les maisons environnantes tout en permettant d'assurer un éclairage moyen satisfaisant sur la zone étudiée avec un nombre limité d'équipements à installer, pour optimiser les coûts d'installation.



Au final, deux mâts équipés de luminaires led de hauteur 4 m vont être installés à l'entrée de l'impasse, délivrant un éclairage moyen de 4,62 lux.



Deux mâts d'une hauteur de 6 m vont éclairer le centre et l'extrémité de la placette, délivrant un éclairage moyen de 4,62 lux. ●





Travaux voirie

Des travaux d'amélioration de la voirie ont été réalisés fin 2023 afin de favoriser la circulation des eaux pluviales. La création de nouveaux réseaux et regards associés permet de les collecter et d'éviter leur stagnation. Ces travaux ont également permis de sécuriser le cheminement à hauteur de la section en travaux par la pose de bordures permettant de délimiter l'espace dédié aux piétons. Des travaux ont eu lieu :

- ▶ à Kergour, en bas de la rue du Berche ;
- ▶ le long de la rue des Palmiers, entre le poste Telecom et le parc du Galitour.

Une chicane a également été mise en place dans la rue du Stade pour inciter les automobilistes à lever le pied à l'approche du complexe Michel Le Chesne, espace très fréquenté par les Arzalais adultes et enfants à l'occasion de manifestations festives ou sportives. ●



Réhaussement de la digue du barrage

Des travaux de réhaussement de la digue du barrage d'Arzal sont nécessaires et seront réalisés à compter du 11 mars 2024 pour une durée d'un mois. La RD 139 sera coupée entre Camoël et Arzal pendant la durée des travaux, une déviation par la Roche-Bernard sera mise en place.

La Forge : un tiers-lieu intergénérationnel.

L'ÉQUIPE

- Architecte: Romain de la Bouvrie
- Assistance maîtrise d'ouvrage: SOLIHA
- Groupe de travail: 8 élus
- Groupe de travail élargi: 8 élus + 7 citoyens Arzalais (membre d'associations, un commerçant, un habitant, des riverains)

LE PROJET

Voici les premières projections du futur bâtiment La Forge. L'aspect extérieur pourra évoluer avec le projet.

Ce projet multi-activités a principalement pour but de redynamiser notre centre bourg. Les espaces proposés seront modulables et utilisables pour diverses activités.

La Forge sera un lieu de réceptions variées, d'accueil d'artistes en résidence. La halle et la salle principale offriront un espace de 350 m² semi fermé à l'abri des intempéries, avec un bar intérieur/extérieur permettant de multiples animations.

La halle couverte pourra accueillir des activités commerciales ponctuelles (marché d'art, artisanat, producteurs locaux) mais également des activités festives (spectacles, théâtre, concerts). La restauration scolaire de l'école Saint-Charles sera transférée de la salle Michel Le Chesne à la Forge. Ce sera l'occasion d'ouvrir à différentes générations les repas du midi. Cela permettra aussi de libérer la salle polyvalente qui pourra accueillir plus d'activités associatives.

Une attention particulière sera portée à l'aménagement extérieur, le végétal sera une priorité, la proximité de l'école et les circulations automobiles ont été prises en compte dans le projet. Une place sera créée entre La Forge et l'école, ce sera un espace piéton sécurisé. La jonction entre La Forge et le complexe sportif sera aménagée pour une circulation fluide et sécurisée.

LA CONSTRUCTION

L'ossature du bâtiment sera en bois avec une isolation en paille, les surfaces vitrées à l'ouest et à l'est seront privilégiées.



Vue de l'entrée de l'école

La toiture sera conçue pour recevoir des panneaux photovoltaïques, le bâtiment tendra à être positif en énergie. Les eaux pluviales seront récupérées en toiture.

LA MÉTHODE

Le sondage réalisé auprès des Arzalais au début de notre mandature nous a conforté dans le choix de la destination du projet. La concertation, l'écoute, la participation des habitants sont les bases de sa réussite.

Le groupe de travail élargi (élus en charge du projet et citoyens) s'est déjà réuni. Les participants ont pu découvrir les détails du projet, apporter des remarques, des idées. Ce fut un moment d'échange très riche, empreint d'écoute et de respect, qui a entériné les propositions faites par l'architecte et le groupe de travail.

LE PLANNING

- Déconstruction de l'ancien bâtiment: février 2024;
- Dépôt du permis de construire: début 2024;
- Début des travaux: courant 2024;
- Fin des travaux: fin 2025. ●



Vue de la Rue des Pailis



Étude sur la restauration scolaire

Pendant un an, la commune a engagé un travail d'étude du système de restauration scolaire en partenariat avec les communes de Marzan et de Billiers. Les trois communes partagent l'objectif d'améliorer la qualité et le service des repas servis aux enfants scolarisés dans leurs écoles élémentaires. Les travaux ayant été achevés au mois de décembre 2023, ils feront l'objet d'un dossier détaillé prochainement. Toutefois, en voici un premier aperçu.

Dans un périmètre couvrant quatre écoles publiques et privées sur trois communes -soit environ 450 repas/jour- les objectifs de l'étude étaient :

- 1) réaliser un diagnostic du système de restauration actuel,
- 2) sonder le potentiel d'approvisionnement local des denrées,
- 3) étudier la faisabilité d'une nouvelle cuisine centrale,
- 4) établir un plan d'action.

Les personnels, les parents et les élus ont été associés du début à la fin, avec l'assistance de bureaux d'études compétents et reconnus sur ce sujet.

Les données transmises par les services gestionnaires des communes ont été analysées afin d'extraire les coûts de production des repas pour chacune des écoles. Les familles ont répondu à un questionnaire de satisfaction et d'amélioration du service.

Les agents intervenant dans le service des repas ont été également impliqués dans le comité de pilotage ainsi que dans des actions spécifiques. Parmi celles-ci, une campagne de pesée du gaspillage alimentaire réalisée sur une semaine en mai 2023 dans les écoles Théodore Monod de Billiers et Le Pigeon Vert de Marzan ont permis d'extraire des données précieuses, lesquelles fourniront des pistes d'amélioration.

Une réunion d'information à destination des agriculteurs des communes concernées et des communes voisines a permis de confirmer la présence d'un gisement d'approvisionnement



local pour fournir les besoins des quatre cantines scolaires. Dans le prolongement, des scénarios d'une nouvelle cuisine centrale dans l'une des trois communes ou dans une commune voisine ont été étudiés et mis en discussion entre les parties prenantes.

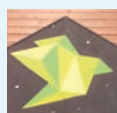
Enfin, le dernier volet couvert par l'étude a porté sur la gouvernance et les modes de gestion possibles d'un système de restauration collective pour les cantines des différentes communes.

Effectifs de nos deux écoles

Les variations d'effectifs de nos deux écoles sont des indicateurs de la vie et du dynamisme de notre commune.

Au niveau du Morbihan, les effectifs sont très majoritairement à la baisse.

Sur Arzal, nous maintenons nos classes dans les deux écoles, mais il nous faut être très vigilants pour les années à venir.



Effectif de l'École publique du Pigeon Vert à la rentrée 2023

COMMUNES DE RÉSIDENCE	ÉLÉMENTAIRE	MATERNELLE	TOTAL
MARZAN	48	37	85
ARZAL	20	10	30
MUZILLAC	1	1	2
LE GUERNO	2	2	4
TOTAL	71	50	121



Effectif de l'École privée Saint-Charles à la rentrée 2023

COMMUNES DE RÉSIDENCE	ÉLÉMENTAIRE	MATERNELLE	TOTAL
MARZAN	14	9	23
ARZAL	66	33	99
CAMOËL	1		1
MUZILLAC	3	1	4
PEAULE	1		1
TOTAL	85	43	128

Le Pigeon Vert

École publique du SIVU des écoles d'Arzal et de Marzan

L'équipe éducative fut ravie de retrouver les enfants pour la rentrée des classes, en septembre.

La répartition des classes pour l'année 2023-2024 est la suivante:

- ▶ Céline LUCAS en TPS-PS-MS et Valérie PREVOST (ASEM)
- ▶ Julie LE CAM en MS-GS-CP (et Syndie LUME le jeudi) et Magali CAPITAIN (ASEM)
- ▶ Patricia LE TADIC en CP-CE1
- ▶ Raphaëlle Tillenon en CE2-CM1
- ▶ Lena KERNEUR-AUNEAU en CM1-CM2

L'équipe va travailler cette année, en lien avec le projet pédagogique, autour du bien-être et du vivre ensemble.

D'abord, être bien dans son corps et dans sa tête avec des interventions autour de l'alimentation (Association Equalianse en CE1 qui sensibilise les enfants à l'équilibre alimentaire, à la pratique de l'exercice physique et participe à la lutte contre l'obésité infantile : confection de soupe en maternelle lors de la semaine du goût) et de l'estime de soi en lien avec l'infirmerie scolaire du collège dont dépend l'école.

Mais également bien vivre ensemble avec l'organisation d'ateliers de philo dans les classes, des jeux de cours repensés pour permettre à tous de jouer et de varier les jeux, un travail de sensibilisation en classe autour du thème du harcèlement scolaire et l'affichage des règles de vie, la pratique régulière de jeux coopératifs...



Voici quelques temps forts à l'école du Pigeon Vert:

▶ Fresque extérieure

En juin dernier, deux street artistes du collectif Street Art Sans Frontières sont venus partager leurs connaissances et compétences afin de créer une fresque colorée pour animer la cour de l'école.

Antoine et Mathieu sont intervenus successivement dans les classes de CM1-CM2 puis de CE2-CM1 pour d'abord expliquer ce qu'est le Street Art et ses différentes techniques et ensuite créer et peindre avec les élèves une fresque ainsi que des

panneaux décoratifs qui ont été installés sur les murs extérieurs de l'école.

Les différentes expériences de Street Art Sans Frontières à travers le monde (Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal, Mauritanie, Maroc, etc.) ont nourri le travail de nos peintres en herbe qui ont ainsi pu s'exercer sur grand format pour mettre en valeur leur patrimoine. Un projet que tous les proches de l'école ont pu découvrir le jour de la fête de l'école le dimanche 18 juin.



► Randonnées

Tous les vendredis en septembre et en octobre, les TPS-PS-MS ont randonnée. D'abord à Marzan (une partie de la randonnée des Moulins, dans le bourg...) puis à Arzal (au Barrage et au sentier de Cosca).

L'occasion de rencontrer un noyer, des noix, des bogues, des châtaignes, un tractopelle, des chevaux et bien d'autres choses encore.



► Pi'Jus Vert le 21 septembre 2023

Une presse à pommes est venue sur le parking de l'école presser les dons de pommes ramassées par l'Amicale Laïque de l'école et les familles volontaires.

Chaque classe a pu découvrir la fabuleuse machine et goûter la cuvée 2023 du jus de pomme.



► Musée de la Cohue le 28 septembre 2023

Les classes de TPS-PS-MS et CP/CE1 se sont rendues à Vannes visiter le musée de La Cohue où les élèves ont pu observer finement le travail de Geneviève Asse, voir la cathédrale Saint Pierre, avant de descendre sur le port en passant par la vieille ville avec ses maisons à colombages et ses rues pavées, et de pique-niquer dans le jardin des remparts.



► Voile

Les élèves de CM1-CM2 ont pu pratiquer la voile au centre nautique de La Roche-Bernard. Ils ont eu 5 séances de 3 heures.



Date à noter!

Les Portes Ouvertes de l'école auront lieu le vendredi 22 mars 2024.

L'école possède un blog régulièrement mis à jour, n'hésitez à le visiter pour suivre notre actualité!

<https://pigeonvertma.toutemonecole.fr/> ●

Et pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM par téléphone au:

02 97 42 94 79

ou par mail: ec.0560600y@ac-rennes.fr

École Saint Charles

École privée

L'école compte 138 élèves (avec des rentrées échelonnées sur l'année), répartis en 6 classes, ce qui représente 100 familles.

Voici l'équipe enseignante qui les a accueillis à la rentrée:

- Direction: Élodie RUAUD
- TPS-PS-MS: Hervé SCHMITT (nouvellement nommé cette année)
- MS-GS: Myriam CHAUVEL (nouvellement nommée cette année) et Jérémie BRIEUX (le vendredi)
- CP-CE1: Céline SERTHELON
- CE1-CE2: Marina DAVID
- CE2-CM1: Victoire DENIGOT
- CM1-CM2: Suzie LEBASTARD remplacée le vendredi par Catherine BRASSEBIN
- Enseignante spécialisée: Véronique TUFFIGO

Pour l'aider à accomplir son travail, l'équipe enseignante peut toujours compter sur l'aide de:

- Sophie PREVOST et Emmanuella VALLEE: ASEM
- Océane TERRIEN: ASEM en contrat d'apprentissage pendant 2 ans
- Carine LE GARNEC: AESH
- Martine LE CAM: employée de restauration
- Joëlle VAILLAND: employée de service et de surveillance à la cantine

L'école fonctionne également grâce à l'investissement et à la motivation des 3 associations de parents bénévoles: l'AEP (gestion des bâtiments), l'APEL



(organisation des manifestations festives) et l'OGEC (gestion financière).

Au pot de rentrée qui a eu lieu le **vendredi 15 septembre à 18h30**, ces associations ont eu l'occasion de présenter leurs membres et leurs actions et de passer un moment convivial avec l'équipe éducative et les familles.

► Pour cette année scolaire 2023-2024, l'équipe enseignante a choisi de travailler sur les contes et les jeux olympiques. En voici les principales activités:

- Se nourrir de l'univers des contes (contes classiques, contes détournés...)
- Inventer, écrire et illustrer un conte partagé à 6 classes.



- Essayer de le mettre en scène pour le présenter aux familles.
- Chanter sur ces thèmes avec la précieuse aide de Mickaël MARCHAND, l'intervenant en musique.

De plus, pour accompagner au mieux les élèves, l'équipe poursuivra la formation ATOLE, avec l'équipe de l'école Saint Gildas de MARZAN, ayant pour objectif d'améliorer l'attention et la concentration chez les élèves.

Certains enseignants ont également participé à une conférence sur les sciences cognitives le **mercredi 18 octobre** au lycée Saint Paul de Vannes.

Voici quelques temps forts vécus au sein de l'école depuis la rentrée:

► Mardi 5 septembre: Bénédiction des cartables:

En fin de matinée, les nouveaux prêtres, Père Joseph et Père Elpidio, sont venus à la rencontre des élèves et ont béni leur classe et leur cartable, pour leur donner la force de bien travailler tout au long de cette année scolaire. Ils étaient accompagnés de Gina, animatrice en catéchèse.



► Mardi 29 septembre: Rentrée UGSEL:

Tous les élèves se sont réunis dans la cour des « grands » pour la rentrée sportive UGSEL.

Le but du jeu était de construire, en équipe d'élèves de tout âge, la tour la plus haute avec le matériel mis à disposition. Les élèves ont été très motivés et solidaires!



► Octobre/novembre : Spectacles :

La commune de Muzillac, en partenariat avec la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, propose grâce au dispositif « Entre Cour et Jardin » des spectacles en direction des écoles maternelles et primaires du territoire.

► Les 6 classes ont donc assisté aux spectacles suivants :

► Lundi 16 octobre

pour les MS-GS et jeudi

19 octobre pour les TPS-PS-MS :

« Sur le chemin, j'ai ramassé des cailloux », Collectif Les Alices.

► Jeudi 9 novembre

pour les CP-CE1-CE2 :

« Fille ou Garçon ? » de Marion ROUXIN et Éric DORIA.

► Lundi 27 novembre

pour les CE2-CM1-CM2 :

« I killed the monster » de RoiZIZO Théâtre.

► Novembre/décembre :

Activités physiques et sportives :

Comme tous les ans, la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne organise et finance un dispositif d'interventions sportives en milieu scolaire. Elle entend ainsi offrir aux élèves la possibilité de pratiquer des activités sportives très diverses.

Lors de cette première période, Delphine CHEVAL, animatrice sportive, a donc proposé 5 séances de gymnastique aux 2 classes de maternelles.

Lors de ce premier trimestre, les élèves des classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 se sont également rendus à la piscine des Métairies, à NIVILLAC, pour 9 séances. Et les CM1/CM2 ont pratiqué la voile à La Roche-Bernard.



► **Jeudi 12 octobre**, Geneviève LE GOUALLEC et Corinne KRDZALIC, deux élues du conseil municipal d'Arzal sont venus présenter aux élèves de CE2/CM1 le conseil municipal des enfants. Ils sont en âge d'y participer et ont été invités à s'investir dans la vie de la commune.



► **Lundi 18 décembre**, tous les élèves ont assisté à un spectacle, financé par l'APEL.

« Les 7 contes d'avant Noël » du Studio Caverio Delattre, ont été très appréciés par les petits comme par les grands.

► **Jeudi 21 décembre**, chaque classe s'est rendue à l'église, à tour de rôle, pour admirer la crèche réalisée par les paroissiens et pour vivre un temps de prière et de partage.

Ce même jour a eu lieu le repas de Noël à la cantine. Les élèves ont été nombreux à y participer. Merci à Martine Le Cam, Emmanuella, Sophie, Océane et Joëlle pour l'accueil et le service.

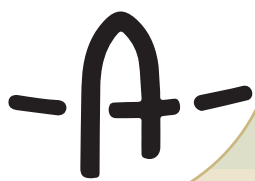
► **Vendredi 22 décembre**, en fin de matinée, le père Noël est venu rendre visite aux enfants. Il a même apporté des cadeaux : un livre et des friandises pour chaque élève, grâce à la subvention versée par la mairie et par l'APEL. Les élèves étaient ravis !

Les élèves du CP au CM2 ont également préparé des cartes de vœux ou des dessins pour les personnes âgées de la commune. La municipalité a proposé de glisser ces petites cartes réalisées par les élèves dans des colis qui leur seront apportés à domicile.

Belle idée pour égayer le quotidien de nos aînés ! ●



Pour tout renseignement (inscriptions, manifestations), n'hésitez pas à contacter Elodie RUAUD, la cheffe d'établissement, au 02 97 45 02 38 ou par mail : eco56.stch.arzal@enseignement-catholique.bzh



Dossier —

« Atlas de la Biodiversité Communale d'Arzal »

Tous acteurs de la biodiversité



« La biodiversité est partout autour de nous : dans nos jardins, dans les espaces boisés, les prairies, les bords de route, les mares, le long du rivage... Elle est essentielle à notre environnement : une espèce disparaît et c'est tout un système qui est bousculé ou s'effondre. »

Préserver la biodiversité, c'est construire un cadre de vie pérenne, œuvrer contre le dérèglement climatique et surtout agir sur notre santé.

C'est pourquoi la municipalité a lancé un Atlas de la Biodiversité Communale sur l'ensemble de son territoire.

Depuis le printemps 2022, un travail de recherches bibliographiques et d'inventaires a été mené par l'association Bretagne Vivante, afin de cartographier et documenter la biodiversité communale.

Les objectifs de l'ABC :

- **Mieux connaître la biodiversité communale**, par une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, afin de la valoriser et de la préserver.
- **Constituer une aide à la décision** dans les démarches d'aménagement et de gestion du territoire pour les communes et les intercommunalités (PLU, SCoT...) afin d'intégrer les enjeux liés à la biodiversité.
- **Partager cette connaissance avec le plus grand nombre** (élus, acteurs locaux, habitants et touristes) et vous rendre acteurs de ce recensement de biodiversité via des participations citoyennes.

Tout au long de ces 2 années, Bretagne Vivante a analysé la faune et la flore de notre territoire en croisant les données bibliographiques, les observations citoyennes et les relevés de terrain réalisés par ses experts. En parallèle, de nombreuses animations sur la biodiversité

vous ont été proposées de l'automne 2022 au printemps 2023.

- **une réunion publique** sur le thème de l'ABC le 10 février pour le lancement de cette étude.
- **un concours photos** à l'automne 2022, organisé par les membres de la médiathèque « le Mille Feuilles ».
- **des conférences** « Arbres paysans, arbres urbains » le 16 décembre 2022, « Oiseaux des jardins » le 26 janvier 2023.
- **des expositions en 2023** « Oiseaux des jardins » en janvier, « Oiseaux marins » en mars, « Papillons » en mai.
- **des sorties** : Arrachage de Baccharis le 19 novembre 2022. En 2023 : « Eau et biodiversité » le 11 mars, « Faune et flore du bocage arzalais » le 8 avril, « Plantes sauvages, comestibles et médicinales » le 6 mai.
- **un spectacle** « Musique verte et contes » le 17 juin.

La biodiversité

Située à la frontière de la Bretagne et des Pays de Loire, Arzal est l'une des premières communes à voir remonter, sous l'effet du changement climatique, des espèces habituellement peu présentes en Bretagne.

Sa situation à l'embouchure du fleuve La Vilaine explique en partie la présence d'une grande variété d'habitats naturels. Ceux-ci y sont nombreux, mais sur de faibles surfaces, il est donc important de les protéger afin d'assurer à la fois des réservoirs, mais également une bonne continuité entre eux et ceux plus éloignés.

L'occupation du sol est largement dominée par des grandes cultures et prairies temporaires, mais également par des habitats naturels à semi-naturels subsistants comme des

landes, boisements (150 ha) et prairies permanentes. Le réseau bocager est bien conservé avec 180 km linéaires de haies.

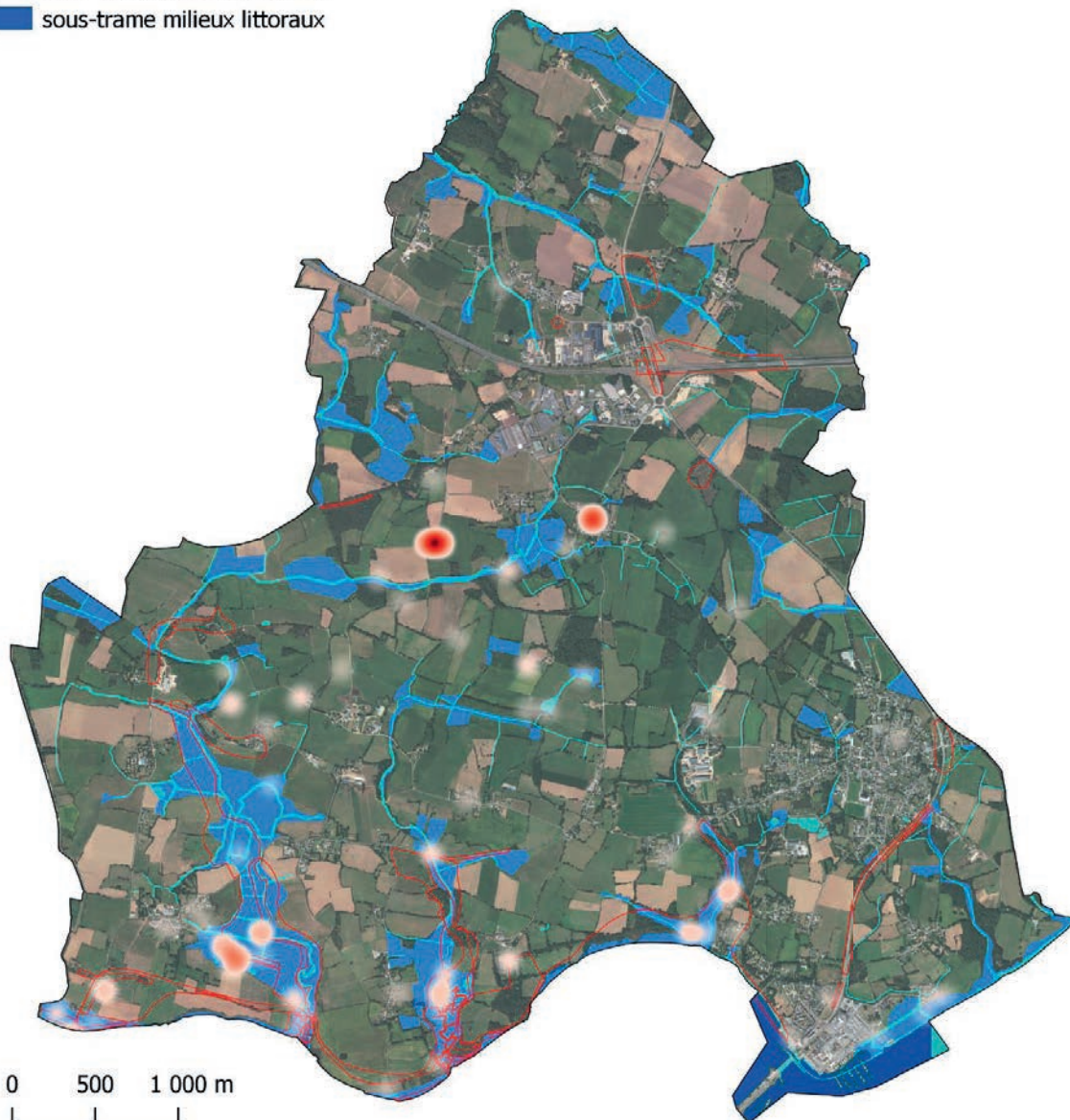
Sur la commune, les massifs forestiers présents sont de petites surfaces et ponctuent l'ensemble du paysage d'Arzal. Ces patches boisés sont connectés entre eux par un réseau de haies permettant d'assurer une bonne continuité écologique pour la plupart des espèces forestières. Les haies sont comme des routes pour la faune sauvage, ainsi les Chiroptères (chauves-souris) entre autres, se déplacent en suivant les haies.

Carte du maillage bocager et des prairies permanentes



Carte des espaces humides

-  Limites communales
-  Couche d'alerte flore - CBNB, 2021
-  sous-trame milieux aquatiques
-  sous-trame milieux humides
-  sous-trame milieux littoraux



Faune et flore

La période de l'ABC a permis d'améliorer la connaissance avec 12 espèces nouvelles et 762 données supplémentaires. C'est globalement plus de 7500 données concernant 950 espèces de la faune (oiseaux, papillons, libellules, sauterelles, mammifères...) et de la flore.

On constate ainsi que notre commune accueille 84 espèces d'oiseaux nicheurs soit 52,8 % de l'ensemble des oiseaux nicheurs du Morbihan et 50 espèces de papillons sur les 81 présentes dans le département.

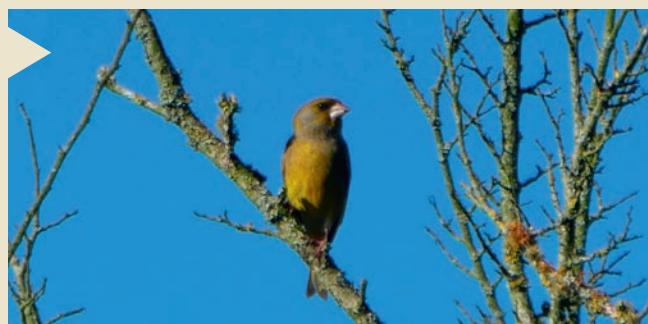
Pour les années à venir

- ▶ Un plan d'action va être mis en place pour poursuivre la préservation de la biodiversité arzalaise : formation des agents, information, suivis environnementaux.
- ▶ l'ABC se matérialisera par la réalisation d'un document (web, livre...) présentant la biodiversité de notre commune.
- ▶ Le travail réalisé va nous aider dans une prochaine révision du PLU. Celui-ci devra se mettre en conformité avec le SCoT de la Communauté de communes prévu pour 2025.

Des espèces que vous pouvez rencontrer à Arzal

Verdier d'Europe (*Chloris chloris*)
statut vulnérable liste régionale rouge oiseaux nicheurs – 2021 :

Ce fringille, présent toute l'année dans la région, utilise les haies à la fois pour nicher, mais également comme refuge l'hiver. Le Verdier d'Europe niche préférentiellement dans des milieux boisés comme les haies bocagères et lisières forestières mais il est également présent dans les espaces urbanisés tels que jardins avec des haies et parcs urbains boisés. Depuis les dernières décennies, l'espèce a connu un fort déclin à l'échelle nationale. Ainsi, favoriser et maintenir ses habitats naturels comme les haies bocagères et talus boisés sont des actions à encourager pour favoriser l'espèce.



Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)



Espèce des milieux forestiers, la Barbastelle d'Europe est également présente dans le milieu bocager en Bretagne. Cependant, la plupart de ses gîtes se situent au sein de peuplements forestiers. Sur Arzal, les prospections réalisées dans le

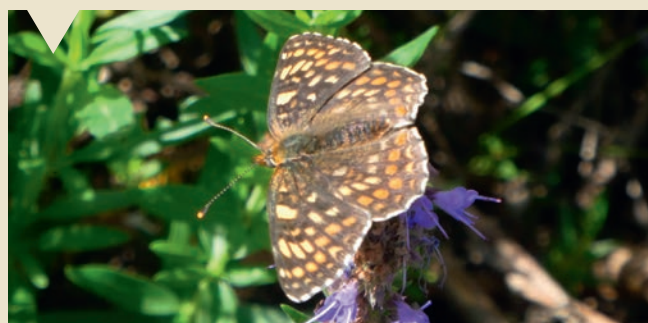
cadre de l'ABC ont permis de localiser l'espèce dans la chapelle de Lantiern. Les secteurs forestiers de Colon et de Cosca (sentier botanique) semblent également être des zones à enjeux potentiels pour l'espèce.

Mélictée des centaurees (*Melitaea phoebe*):

Ce papillon fréquente les prairies sèches abritées, les fourrés et les boisements clairs. On le rencontre principalement dans le Sud-Est de la Bretagne, c'est une espèce qui remonte de la Loire-Atlantique sous les effets du réchauffement climatique. Dans notre commune vous pouvez le rencontrer dans vos jardins d'avril à septembre.

La plantation de prairie fleurie dans vos jardins favorise la venue des insectes et des papillons, embellit votre jardin et réduit la surface de tonte.

Faites entrer la biodiversité chez vous en lui réservant un espace naturel.



Vœux du Président

Le Président de la Communauté de communes Arc Sud Bretagne vous présente ses meilleurs vœux pour 2024.

Par de nombreux aspects, l'année 2023 a ressemblé à l'année 2022 : tensions internationales, inflation, événements climatiques... entraînant des répercussions pour les collectivités locales. En effet, si l'État prend des décisions en réponse à ces enjeux majeurs, bien souvent il demande à nos collectivités d'y apporter des solutions au niveau local.

► Énergies

La volonté nationale de développer les énergies renouvelables en représente une bonne illustration. Ainsi, Arc Sud Bretagne a été l'une des premières intercommunalités du Morbihan à adopter son document de planification des énergies renouvelables pour les années à venir. Les communes réfléchissent actuellement à déployer quelques zones facilitant le déploiement de telles énergies en concertation avec les habitants. Car l'objectif est de rechercher l'acceptabilité.

Arc Sud Bretagne poursuit également son aide à destination des particuliers dans leur projet d'isolation de leur logement. Les solutions sont multiples et nous devons les additionner car la maîtrise du coût des énergies et la garantie de leur production en quantité suffisante sont des défis à relever.

► Logement

C'est devenu de l'avis de tous un nouvel enjeu majeur ; en particulier le logement des (jeunes) actifs. Les problèmes pour se loger sont devenus criants et engendrent notamment des difficultés de recrutement pour nos entreprises. Arc Sud Bretagne inscrit donc pleinement son action dans les démarches engagées par l'ensemble des acteurs du territoire : Europe, État, Région, Département, communes, acteurs économiques...

► Mobilité

Notre territoire ne disposant pas de gare, les solutions de mobilité s'en trouvent réduites. Aussi, Arc Sud Bretagne

développe de manière volontariste, en partenariat avec le Département du Morbihan, des solutions de mobilité active ; ainsi, la réalisation de nombreux itinéraires cyclables. Nous accompagnons aussi les solutions locales de covoiturage, par exemple à Billiers.

► Enfance-jeunesse-santé

Arc Sud Bretagne a signé son premier Contrat Local de Santé (CLS) en octobre 2023.

Conditions socio-économiques, facteurs environnementaux, système de soin, patrimoine génétique... tout fait santé ! Chacun peut agir pour rester en bonne santé ou améliorer sa santé par de la prévention, du lien social ou de l'activité physique, par exemple. Les élus du territoire se sont engagés à créer des environnements de vie favorables pour aider nos jeunes à devenir les citoyens de demain. Ils sont soutenus en ce sens par le réseau des partenaires à l'écoute des jeunes et des familles : des professionnels à proximité pour vous écouter et vous accompagner.

En mon nom et au nom de l'ensemble des élus et agents de la Communauté de Communes, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2024.

Le Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne
Bruno LE BORGNE



En janvier, triez vos biodéchets !

Dans la continuité de l'extension des consignes de tri, l'État a fixé pour objectif le tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024.

À partir du 1^{er} janvier 2024, tous les ménages devront pouvoir trier leurs déchets biodégradables et les séparer du verre, des emballages ou du reste de la poubelle. L'objectif est de valoriser, notamment sous forme de compost, ces biodéchets constitués pour l'essentiel d'épluchures, produits de cuisine et restes de repas, au lieu de les enfouir ou de les brûler, afin de réduire la production de gaz à effet de serre.

Sur le territoire d'Arc Sud Bretagne, les élus ont décidé de développer le compostage individuel et d'implanter des sites de compostage partagé lorsque les habitats n'ont pas de place pour mettre un composteur individuel.

Cette nouvelle gestion des biodéchets à la source va contribuer à la baisse du volume des ordures ménagères. Ainsi,

l'amélioration de ce geste de tri va permettre une optimisation du service public de gestion des déchets et la réduction de la fréquence de collecte des bacs gris.

À compter du 1^{er} janvier 2024, la collecte sera effectuée tous les quinze jours, le mercredi, sur la commune d'Arzal (avec une collecte hebdomadaire en juillet et août).

Des permanences axées sur des animations pédagogiques et pratiques auront lieu dans chaque commune au printemps 2024 afin de sensibiliser au mieux l'ensemble des usagers du territoire aux pratiques du compostage et de la gestion des déchets verts in situ. Ces animations seront réalisées par l'École de la Nature de Branhé. ●

Travaux ! À partir du 1^{er} avril 2024, le pôle Environnement déménage au centre des Bruyères, rue du Hinly à MUZILLAC.

Groupe Néo 56, acteur de l'emploi local

Un partenaire emploi

Le Groupe Néo 56 à travers ses différentes structures, via **Néo Emplois, Adis interim**, est un acteur important de l'emploi local, en relation avec différents partenaires (collectivités, acteurs de l'emploi). Les conseillers emplois, vous reçoivent sur rendez-vous: présentiel, téléphonique ou vidéo pour vous accompagner dans la construction de votre projet professionnel et dans vos démarches de recherche d'emploi. Grâce à une connaissance pointue du territoire et des entreprises, **Néo Emplois et Adis interim vous proposent des missions de travail ponctuelles ou régulières rémunérées dans des secteurs variés (hôtellerie/restauration, secrétariat, BTP, services à la personne...)**. Néo Emplois est aussi en mesure de vous proposer des missions de travail adaptées à vos problématiques.

Contact emploi:

contact@neoemplois56.org

Vous pouvez postuler directement sur www.neoemplois56.org ou nous appeler pour un rendez-vous au **02 97 53 36 25**



Le groupe Néo56 aide les demandeurs d'emploi avec **Néo Mobilité! Vous avez besoin d'une voiture pour accéder à un emploi, à une formation ou un entretien d'embauche?** Néo Mobilité vous loue une voiture quel que soit votre âge pour 7 €/jour ou 30 €/semaine. Tout compris hors carburant.

Pour plus d'informations contactez-nous au **07 71 75 15 70** ou mobilite@neo56.org

Le Relais petite enfance, un lieu ressource

Lieu ressource pour les familles

Le Relais est un espace gratuit d'informations sur les modes d'accueil, le statut d'employeur, les démarches administratives. Les professionnelles du service sont également disponibles pour échanger sur les relations (parent-enfant, employeur-salariée) et proposent ponctuellement des matinées parents-enfants le samedi.

Lieu ressource pour les assistant(e)s maternel(le)s et candidat(e)s à l'agrément

Les assistantes maternelles représentent le premier mode d'accueil du territoire: 85 professionnelles dont 13 en activité

sur Arzal. Elles exercent soit à leur domicile ou à la Maison des Assistantes Maternelles «L'île aux Pousses». Elles jouent un rôle essentiel auprès des jeunes enfants et des familles. Le Relais s'engage au quotidien à leurs côtés pour les soutenir en proposant divers temps d'écoute et d'échanges sur les pratiques: des matinées itinérantes avec les tout-petits, des formations, des soirées thématiques, des temps de prévention (accueil d'enfants à besoins spécifiques, prévention routière). Un spectacle «Un Noël en forêt» de la compagnie L'œuf & la poule a clôturé avec magie cette année 2023.

Contact: **02 97 48 68 31** ou relais@muzillac.fr



Lieu d'accueil enfants parents « la p'tite pause »

Un temps « privilégié » avec les enfants

Le LAEP offre un espace-temps loin du quotidien de la maison, où les parents peuvent passer un moment de qualité avec leur enfant. Les accueillantes aménagent un espace de jeux libre, où l'enfant pourra, à son rythme, explorer ce nouvel environnement en présence d'autres enfants et adultes: motricité, jeux symboliques, transvasement, coin lecture. Des premières expériences de socialisation et de découverte appréciées, renforcent ainsi les liens affectifs.

Un temps de pause et d'échanges avec d'autres parents

À l'écoute, les accueillantes proposent un cadre bienveillant, convivial permettant aux parents de partager leurs expériences, leurs joies et leurs préoccupations avec d'autres familles. Ces rencontres favorisent la création de liens, réduisent l'isolement et renforcent le réseau de soutien entre parents. Parents d'enfants de moins de 4 ans, vous y êtes les bienvenus!

Ouverture libre, sans inscription, le vendredi matin entre 9h15 et 11h15 (hors vacances scolaires) dans les locaux Vacances à la carte, avenue du Parc à Muzillac. **Contact:** **02 97 48 68 31** ou laep@muzillac.fr

Office de Tourisme Damgan / La Roche-Bernard Tourisme

La Boutique de l'Office de Tourisme

L'office a installé une boutique dans ses 3 bureaux de Damgan, La Roche-Bernard et Muzillac. Vous y trouverez une large gamme d'idées cadeaux pour toute la famille.

Vous y trouverez notamment des illustrations des incontournables de la destination sous forme de cartes postales, affiches et autres magnets. Des créations originales et uniques réalisées en exclusivité pour l'Office entre autres par un artiste local Jean-Jacques Gaudichon alias Degast' installé sur Pénerf.

L'Office commercialise également différents produits logotés SNSM et Compagnie des Ports, tous deux partenaires de l'Office.

Les gourmandises sucrées et salées des producteurs du territoire sont aussi mises à l'honneur (miels de la rivière de Pénerf, tisanes bio de Muzillac, tartinables de Saint-Dolay...). L'Office souhaite offrir ainsi une visibilité supplémentaire à ces producteurs locaux qui proposent par ailleurs des visites de leurs exploitations.

L'Office propose enfin un choix de livres (recettes de cuisine régionales, contes de Bretagne pour enfants, ouvrages d'historiens locaux).

La boutique est ouverte aux horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme.

Un site internet à votre service

www.damgan-larochebernard-tourisme.com

Retrouvez l'agenda des manifestations et sorties nature locales, les horaires des marées, nos webcams installées sur la grande plage et le port de Pénerf à Damgan, La Roche-Bernard et le Barrage d'Arzal...

Découvrez nos pépites

Abonnez-vous à notre newsletter et recevez des idées de découvertes nature, gourmandes, artisanales au plus près de chez vous.

Vous aimez randonner ?

Gratuit ! Retrouvez les circuits de randonnée du territoire sur ce même site. Imprimez, téléchargez ou embarquez sur votre smartphone le/les circuit(s) qui vous intéressent.

Nous proposons également 18 circuits pédestres sous forme de fiches en vente dans nos bureaux d'accueil. (0,50 € l'unité, 5 € le pack de 18 circuits)



Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Vous aussi partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire avec le **#letonnante-respiration**.

Visites guidées – Offres petits groupes

Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis... Notre animatrice de patrimoine Cécile Cauchy vous propose des visites et circuits patrimoine ludiques spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

Cécile CAUCHY **02 97 41 11 32**

patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com



Nouvelle collection d'éditions



Nous éditons 4 nouvelles brochures, répondant encore plus précisément aux demandes de nos clientèles fidèles et potentielles et soutenant l'activité touristique locale :

- ▶ **Un magazine de séduction** s'articulant autour de belles photos, d'interviews d'acteurs locaux, de conseils pour découvrir nos spots incontournables et autres pépites.
- ▶ **Un guide Hébergements**
- ▶ **Un guide Loisirs et Gourmand**
- ▶ **Un guide Commerces et Services**

Sans oublier nos 2 guides Festivités Printemps & Été

Éditions également téléchargeables sur www.damgan-laroche-bernard-tourisme.com. Rubrique Infos pratiques/Nos brochures. ●

Cybersécurité

Beaucoup d'entre nous ont déjà reçu un message ou un appel de la part d'individus se faisant passer pour une banque, une administration ou une entreprise de transport.

Selon une étude réalisée pour cybermalveillance.gouv.fr, le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, près de 9 Français sur 10 déclarent avoir déjà été confrontés à une situation de malveillance informatique.



Malveillances les plus répandues

- 1) **L'Hameçonnage (Phishing)** : voler des informations personnelles ou professionnelles grâce à un message frauduleux (comptes, mots de passe, données bancaires...) pour en faire un usage illégal.
L'hameçonnage reste de loin la malveillance la plus répandue. Il est particulièrement prisé des cybercriminels et ne cesse de progresser ces dernières années.
- 2) **Le piratage de compte et l'usurpation d'identité** : prise de contrôle d'un ou plusieurs comptes en ligne et/ou usurpation de l'identité numérique. Les causes probables :
 - ▶ Mot de passe trop simple ;
 - ▶ Hameçonnage réussi ;
 - ▶ Base de données d'un site cyber-attaqué.

Les bonnes pratiques pour une bonne hygiène numérique

- 1) Des mots de passe solides : utilisez des mots de passe robustes, c'est-à-dire suffisamment longs et complexes, différents pour chaque service, impossible à deviner (éviter d'utiliser des informations personnelles comme le prénom ou la date de naissance), **12 caractères minimum avec des lettres (majuscules et minuscules), des chiffres et des caractères spéciaux (+ = ! ? @)**. Au moindre doute, ou même en prévention, changez-les. Choisissez un mot de passe particulièrement robuste pour votre messagerie : votre adresse de messagerie est généralement associée à beaucoup de vos comptes en ligne. Un cybercriminel qui réussirait à pirater votre messagerie, pourrait facilement utiliser la fonction « mot de passe oublié » des différents services auxquels vous pouvez accéder. **Votre mot de passe de messagerie est donc le plus important à protéger.**
- 2) Il est conseillé d'utiliser **un gestionnaire de mots de passe**, KeePass est un logiciel libre en français qui permet de stocker en sécurité vos mots de passe pour les utiliser dans vos applications.



- 3) **Sauvegardez vos données** : en cas de piratage, mais également en cas de panne, de vol ou de perte de votre appareil, la sauvegarde est souvent le seul moyen de retrouver vos données (photos, fichiers, contacts, messages...). Sauvegardez régulièrement les données de vos PC, téléphones portables, tablettes et conservez toujours une copie de la sauvegarde sur un support externe à votre équipement (clé ou disque USB) que vous débrancherez une fois la sauvegarde effectuée.
- 4) **Appliquez les mises à jour** de sécurité sur tous vos appareils connectés dès qu'elles vous sont proposées. Vous corrigez ainsi les failles de sécurité qui pourraient être utilisées par des pirates pour s'introduire dans vos appareils.
- 5) **Utilisez un antivirus** : les antivirus permettent de se protéger d'une grande majorité d'attaques de virus connus.
- 6) **Sécurité sur les réseaux sociaux** :
 - ▶ Protégez l'accès à vos comptes avec un mot de passe solide et unique,
 - ▶ Maîtrisez vos publications pour qu'elles ne soient pas inconsidérément publiques,
 - ▶ Vérifiez vos paramètres de confidentialité,
 - ▶ Supprimez votre compte si vous ne l'utilisez pas.

Comment réagir si on est victime ?

- ▶ En cas d'infection, débranchez la machine d'internet ou du réseau informatique,
- ▶ En cas de vol de coordonnées bancaires, faites opposition immédiatement,
- ▶ Conservez les preuves (courriels, captures d'écran, photos...),
- ▶ Déposez plainte,
- ▶ Faites une analyse antivirus complète de votre appareil,
- ▶ Changez immédiatement vos mots de passe,
- ▶ Signalez tout message ou site douteux à Signal Spam.

Nous vous faisons part des principaux éléments de la cybersécurité, mais il en existe bien d'autres encore. Vous pourrez vous informer en consultant le site : www.cybermalveillance.gouv.fr.

COLLECTE DES SAPINS DE NOËL

Sur le parking, Rue du stade jusqu'au 18 janvier 2024

Déposez votre sapin naturel et récupérez du paillage pour votre jardin.

Attention : les sapins sont déposés sans guirlandes, neige artificielle ou sac plastique. Les sapins seront broyés le 19 janvier 2024.



Alliance des associations d'Arzal



Festiv'Arz 2023, 23^e édition, le top du top!

Quelle belle réussite le 15 août dernier sur le site du village vacances au Barrage! Notre fête des traditions bretonnes a connu

un succès inédit: météo au beau fixe, visiteurs nombreux et ravis des animations variées et de l'ambiance festive, 320 bénévoles efficaces... L'augmentation des jeux et concerts, destinés aux enfants en particulier, a été très appréciée de tous. Beau succès aussi de la diversité des spectacles et animations: danses, bagad, fanfare, initiation ludique à la danse bretonne, fest noz, feu d'artifice... Une animation qui a répondu aux attentes de toutes les tranches d'âge.

Bien sûr, il y a des améliorations à apporter: d'abord réussir à diminuer (ou même supprimer!) les queues des entrées, de la restauration, du parking... Le bureau réfléchit à trouver des solutions pour 2024, en doublant peut-être certains postes, en augmentant encore le nombre de bénévoles sur le terrain le 15 août: il en faudrait 20 de plus... Avis aux amateurs!

Et la commission des animations, en tenant compte du bilan 2023, a bien avancé dans la programmation 2024! Chut! Pour l'instant, c'est secret... mais la musique bretonne pourrait s'élargir vers la musique celtique...

Assemblée générale de l'Alliance le jeudi 18 janvier 2024, à 18h30

Au complexe Michel Le Chesne, suivie de la traditionnelle galette des rois.

Ordre du jour: bilan moral et financier de l'année 2023, renouvellement de membres du bureau, questions diverses. Vous êtes tous cordialement invités!

N'oublions pas que l'Alliance regroupe actuellement 20 associations, qu'elle organise Festiv'Arz et redistribue une partie des bénéfices récoltés à chaque association participante.

Rappel

Vous pouvez

- louer de la vaisselle Tél.: **06 18 27 37 22**,
- louer du matériel Tél.: **06 77 61 99 60**,
- vous proposer comme nouveau bénévole Tél.: **07 82 70 75 08** ou mail: alliancearzal@sfr.fr
- consulter la page [Facebook](#) Festiv Arz!

Belle année 2024 à tous! L'union fait la fête! ●



Avant Garde Yoga et Relaxation.

Les cours de yoga à Arzal ont repris le 18 septembre 2023. Ils ont lieu au complexe Michel LE CHESNE :

- Lundi matin de 10h à 11h30
- Lundi après-midi de 14h30 à 16h00 (sauf pendant les vacances scolaires).

Suite au départ de Philippe qui dispensait le cours de l'après-midi, les 2 séances sont désormais assurées par Valérie. Pour cette saison, 40 personnes participent à ces séances.

"Le yoga permet de retrouver une fluidité des mouvements, des articulations, de la respiration. C'est l'occasion de vivre pleinement avec son corps tel qu'il est, sans souci de compétition, de performance... Le yoga, c'est la santé physique et mentale. Les bienfaits du yoga ne sont plus à démontrer... Les exercices et postures sont à la portée de toutes et tous..." ●

Pour tous renseignements :

Marie-Paule Le Claire **06 19 49 93 21**
Éliane Rioche **06 88 64 28 47**



Association Cherry dance

L'association Cherry dance propose des cours de k-pop dance aux enfants à partir de 7 ans, adolescents et adultes.



La K-pop dance est un style de danse provenant de la Corée du sud.

C'est un mélange de danse de rue et de hip-hop qui englobe la danse, l'expression scénique, les postures, le chant et utilise tous genres de musiques coréennes allant des ballades au rap en passant par le rock et la pop.

Cette année, c'est avec une grande joie que nous comptons 20 adhérents licenciés dont un groupe adulte.

Célia, notre professeure de K-pop a gagné le 1^{er} prix au concours de k-pop dance à la Japan pop show à Saint-Malo le 12 août 2023. Elle assure l'encadrement des cours au 7 rue du stade, ancienne école, salle 2.



Le mercredi :

- ▶ De 10h30 à 12h00 pour les primaires
- ▶ De 18h30 à 19h00 pour les collégiens groupe 1
- ▶ De 19h30 à 20h30 pour les collégiens groupe 2 et lycéens
- ▶ De 20h30 à 21h30 pour les adultes

Le samedi :

- ▶ De 10h30 à 12h00 pour les répétitions de groupes

Nous proposons des sorties culturelles à nos adhérents sur le thème de l'Asie dont des random à Rennes avec la visite d'une boutique de K-pop et une dégustation dans un restaurant coréen.

Le repas de fin d'année pour les adhérents et parents aura lieu le 29 juin 2024.

Pendant les vacances scolaires, les ateliers sont prévus de 10h30 à 12h00 sur réservation aux dates suivantes :

- ▶ **VACANCES DE NOËL**
samedi 6 janvier 2024
- ▶ **VACANCES D'HIVER**
mercredi 28 février, samedi 2 mars et mercredi 6 mars 2024
- ▶ **VACANCES DE PÂQUES**
mercredi 23 et samedi 27 avril 2024
- ▶ **VACANCES D'ÉTÉ**
mercredi 10 juillet, mercredi 14 juillet et mardi 27 août 2024

TARIF : 10 € l'atelier

Nous remercions le public d'être venu nous voir en mai pour notre premier spectacle « Introduce yourself » qui a eu un grand succès.

Nous vous présenterons donc le 22 juin 2024 à 20h30 au complexe Michel Le Chesne, notre nouveau spectacle « Un nuage qui passe... » sur le thème des émotions avec des chorégraphies et des musiques qui captiveront vos sens émotionnels.

Ouverture des portes à 18h30 pour visiter nos différents stands :

- ▶ Restauration sur place,
- ▶ Boissons et petites douceurs (bonbon, gâteaux),
- ▶ Vente de goodies et T-shirt,
- ▶ Vente de vêtements de scène (K-pop, hip-hop).

Depuis septembre 2023, nous participons au programme « mieux manger » avec Carrefour et les Jeux Olympiques 2024.

Si vous souhaitez soutenir notre association, il suffit de cliquer sur "Soutenir un club de sport" sur l'application Carrefour et de taper CHERRY DANCE à ARZAL.

Vous bénéficierez en achetant les produits Nutri-score A, Prime bio, Prime marché de 10 % ou 15 % selon votre carte de fidélité Carrefour.

Notre association gagne des points que nous pourrions échanger contre du matériel pour notre association. ●



Contact :

Nidyae Aïssa – Présidente

Tél. : **06 71 46 64 68**

Mail : cherry.dance@orange.fr

Facebook : Cherry dance

Instagram : [cherrydance.asso](https://www.instagram.com/cherrydance.asso)

TARIF : 222 € l'année,
payable en 6 fois.

The Rebels 56

L'association « THE REBELS'56 » qui propose de promouvoir l'apprentissage et la pratique de la danse country se maintient et compte, à ce jour, 33 danseurs dont certains font partie du groupe de démonstration.

Ce groupe de démonstration peut se produire dans diverses manifestations locales, où les spectateurs sont invités à les rejoindre pour une initiation, ou à la demande lors d'un événement sportif, promotion commerciale, maison de retraite etc.

La saison 2023-2024 a débuté par une soirée découverte, ouverte à tous, le mercredi 13 septembre à 20h, durant laquelle les adhérents ont pu faire la démonstration de leurs acquis et encourager les éventuels nouveaux à venir nous rejoindre.

Si vous souhaitez partager notre passion pour la danse country, n'hésitez plus, lancez-vous, c'est un plaisir à partager.

Notre bal annuel est prévu pour le 16 mars 2024 à partir de 20h.

Le 15 mars 2025, le club fêtera les 10 ans de sa création. À cette occasion, nous commencerons les festivités l'après-midi, suivies par un bal en soirée animé par un groupe de musique country. Plus



d'informations sur cette manifestation seront diffusées ultérieurement.

Trois cours par semaine, animés par Brigitte CHEVALIER, sont proposés à la salle polyvalente Michel Le Chesne.

Les mercredis soirs:

- ▶ 20h à 21h pour les novices
- ▶ 21h à 22h pour les intermédiaires

Les jeudis soirs:

- ▶ 20h30 à 21h30 pour les débutants

TARIFS ANNUELS :

45 € pour un cours et 50 € pour 2 cours. ●

Pour tout contact : Tél.: 07 77 60 69 90

Mail : therebels56arzal@gmail.com



Association Gymnastique Volontaire d'Arzal (A.G.V.A.)



C'est reparti pour une nouvelle saison sportive avec 170 adhérent(e)s, dont une petite soixantaine d'enfants répartis entre les cours de multisports du vendredi et d'éveil corporel du mercredi matin.

Pour mieux connaître les activités proposées, vous pouvez participer gratuitement à un cours :

- ▶ Lundi 19h30 à 21h: gym cuisses abdos fessier, avec 1/2 heure de stretching,
- ▶ Lundi 20h à 21h30: multisports (handball, ultimate freesbee, tchoukball...) avec 1/2 heure d'étirements/renforcement musculaire,
- ▶ Mercredi 8h45-9h45: gym douce,
- ▶ Mercredi 9h45-10h45: éveil corporel 3/5 ans -> **il reste de la place,**

- ▶ Mercredi 18h30 à 19h30 : gym cuisses abdos fessier,
- ▶ Jeudi 18h à 19h et 19h à 20h : Pilates -> *gymnastique douce qui allie une respiration profonde avec des exercices physiques,*
- ▶ Vendredi 9h à 10h : gym cuisses abdos fessier,
- ▶ Vendredi 10h à 11h : Pilates,
- ▶ Vendredi 16h45-17h40 / 17h40-18h35 et 18h35-19h30 : multisports enfants 5-11 ans (handball, ultimate freesbee, tchoukball...) / **Cours complets pour cette saison. ●**

Contact : Céline MAILLARD - Présidente au 02 97 45 00 32 (après 18h30) ou par mail agva56@outlook.fr

AGA Basket-ball

La saison 2023/2024 de basketball est repartie! Les 66 licenciés ont rechaussé leurs baskets pour arpenter les terrains. Cette saison le club compte 7 équipes.



Tous les joueurs, enfants et adultes, ont pu reprendre les entraînements et les matchs. Voici l'organisation globale: les entraînements pour les catégories U9-U11 ont lieu les mardis de 16h30 à 18h00 et pour les catégories U13-U15 de 18h à 19h30. Une éducatrice sportive, employée par l'association, accompagne les enfants chaque mardi soir. Les loisirs filles et garçons s'entraînent les mercredis soirs à partir de 20h00. Chaque week-end, coaches, parents et autres proches encouragent nos joueurs lors de leurs matchs. À ce jour, les victoires et les défaites sont partagées sur les réseaux sociaux du club.

L'association souhaite également maintenir ses activités annexes en mettant en place différentes manifestations et actions :

- ▶ Une formation tenue de table pour les parents et adhérents sera reconduite en janvier 2024 ;
- ▶ Une galette des rois à déguster avec tous les parents/adhérents au mois de janvier 2024 ;
- ▶ Une sortie club à Cholet pour aller voir un match PRO le 9 mars 2024 ;
- ▶ Une soirée coorganisée avec le foot aura lieu courant mars 2024 ;
- ▶ Participation à Vilaine en fête le 10 mai 2024 ;
- ▶ Un tournoi pour les U9-U11 sera proposé le 25 mai 2024 ;
- ▶ Un tournoi pour les U13-U15 sera organisé le 8 juin 2024.

Les activités de l'association (événements, résultats des matchs) sont relayées sur le compte [Facebook](#) basket AGA Arzal et [Instagram](#) aga_basketarzal, n'hésitez pas à y adhérer. ●



Pour tous renseignements et informations complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter par mail agabasket56190@gmail.com ou directement auprès des membres du bureau.

Idées' Arz

Le bureau d'Idées Arz vous présente tous ses vœux pour 2024, et vous souhaite une belle année. Notre association remercie tous les bénévoles qui nous ont aidés durant cette saison.

La saison 2023-2024 a repris au mois de septembre avec notre traditionnel vide-grenier dans le centre bourg pour le plus grand plaisir de nombreux exposants et visiteurs. Vous pouvez déjà retenir notre prochain vide-grenier le 8 septembre 2024.

Nos artistes locaux ont exposé leurs œuvres durant l'été à la médiathèque. Ils se réunissent le mardi après-midi de 14h à 17h.

Le voyage surprise a conduit de nombreuses personnes au son et lumière de Trans sur Erdre.

Les cours de danses bretonnes, animés par Claudine Dréan, ont repris en octobre, le mardi soir à 19h avec environ 35-40

personnes de tous âges. Les personnes intéressées sont toujours les bienvenues.

Le 3 décembre a eu lieu un fest-deiz avec An Amaturian et Fariell au profit du Téléthon.

Le 23 décembre, un ténor et sa pianiste ont donné un récital de Noël dans l'église.

Le 16 février, l'association tiendra son Assemblée Générale. En raison de problèmes liés aux dates de réservation de salle et d'emploi du temps de la troupe de théâtre d'Ambon, notre week-end théâtre est reporté aux 26 et 27 octobre 2024. ●





AGA Foot Arzal

Le club de football de l'Avant-Garde Arzal compte environ une centaine de membres, répartis au sein de ses équipes jeunes, seniors et dirigeantes pour la saison 2023/2024.



Commençons par nos équipes seniors. Comme la saison dernière, nous disposons d'une équipe en district 1, dirigée par Anthony Sevestre, et d'une équipe en district 3, encadrée par Daniel Templé. Le début de la saison est mitigé, avec une qualification historique au quatrième tour de la Coupe de France, mais des performances décevantes en championnat jusqu'à présent.

En ce qui concerne nos équipes de jeunes, allant des U6 aux U11, les résultats sont prometteurs. Les enfants s'amuse et progressent grâce à nos encadrants dévoués et passionnés. Quant aux joueurs de U12 à U17, ils font partie du Groupement Jeune Pays de la Roche, composé de cinq communes (Arzal, Marzan, Péaule, La Roche Bernard et Nivillac), et les résultats sont, comme depuis plusieurs saisons, également très encourageants, à l'image du trophée du Morbihan remporté par les équipes U15 et U17 en mai dernier.

Cette année, nous sommes ravis d'annoncer l'ouverture d'une boutique en ligne. Celle-ci permettra à nos membres licenciés et à nos supporters de s'équiper aux couleurs de l'AGA en commandant sur internet et récupérer leurs articles au stade les jours de matchs. <https://monespaceclub.com/categorie/football/aga-foot/>

Enfin, le club tient à exprimer sa gratitude envers tous les habitants de la commune et des environs qui sont régulièrement présents lors de nos manifestations. Nous tenons particulièrement à mentionner le succès de l'annuel vide-grenier estival, où le soleil, la bonne humeur et l'affluence étaient au rendez-vous, une magnifique journée!

Cependant, pour poursuivre notre développement et contribuer davantage à la vie communale, tant sur le plan sportif qu'associatif, nous avons besoin de nouveaux membres. Nous recherchons des joueurs, des dirigeants, mais surtout des arbitres.

Notre objectif est de renforcer le corps arbitral et de mettre en avant son rôle essentiel dans notre merveilleux sport. C'est le meilleur moyen de promouvoir un jeu équitable et respectueux. Nous vous invitons donc, quel que soit votre âge, à venir à notre rencontre pour discuter de cette opportunité et obtenir plus d'informations si vous envisagez de nous rejoindre. ●



Vous pouvez suivre l'actualité du club et trouver nos coordonnées sur notre page [Facebook](#) Aga Foot, ainsi que sur [Instagram](#) avant_garde_arzal.

Président de l'AGA Foot : Guénaél Tabart **06 21 04 85 72**



Les cyclos/marcheurs d'Arzal

La rando cyclo-pédestre qui a eu lieu le 16 juillet a rencontré un grand succès, plus de 1400 personnes y ont participé. Le conseil d'administration a remercié les bénévoles par un repas le 21 octobre au complexe Michel Le Chesne, 94 personnes étaient présentes.



Conseil d'administration

Toute personne qui n'est pas inscrite mais qui veut marcher occasionnellement peut participer à la rando moyennant 2 €. À l'occasion de la dernière sortie, en juillet, tout le groupe s'est retrouvé autour d'un pique-nique.

Renseignements et inscriptions:

Annick Rousselle **06 12 07 51 42**
Véronique Baeteman **06 52 30 85 60**

► Le groupe de cyclistes vélo détente, **Les Rayons d'Arzal**, se retrouve le dimanche matin. Le départ a lieu au complexe Michel Le Chesne à 9h30. Suivant la demande, une sortie peut se faire en semaine. 15 personnes y sont inscrites.

Renseignements et inscriptions:

Daniel Dupont **06 48 51 55 37**

► Le groupe de marcheurs, **Rando'Arz**, se retrouve tous les lundis, hors vacances scolaires, pour une sortie entre 8 et 10 km. La randonnée peut avoir lieu sur la commune comme à l'extérieur. 73 personnes y sont inscrites.

Suite à une enquête de satisfaction auprès des marcheurs, un circuit plus long sera proposé toutes les 5 à 6 semaines. Les départs ont lieu à 13h30 au complexe Michel Le Chesne.

► Deux autres groupes composent également l'association les cyclos/marcheurs d'Arzal, il s'agit de la section cyclo avec 12 inscrits et de la section VTT avec 2 inscrits.

Renseignements et inscriptions:

Gilles Lenoury **06 34 22 65 85**
Jean Rousselle **06 26 94 54 26**



Tir à l'arc

Accessible aux hommes comme aux femmes, le tir à l'arc est un sport qui soutient la parité dans sa pratique.

Accessible également à toutes les catégories d'âge, de l'initiation à la compétition, le tir à l'arc est une discipline plébiscitée par les femmes pour ses vertus de bien-être, de concentration, de maîtrise de soi, de goût de l'effort, de partage.

Le tir à l'arc est un sport qui se pratique en individuel ou par équipe, seul(e) ou en famille.

Les femmes et les hommes peuvent tirer leurs premières flèches ensemble, s'entraîner ensemble ou encore aller en compétition ensemble.

Il n'y a pas de freins physiques, matériels... puisque tout est adapté, adaptable.

Toutes et tous ont accès aux mêmes disciplines, peuvent participer aux mêmes championnats, en individuel ou en équipe et même depuis quelques années, en équipe mixte. Depuis plusieurs années, le tir par équipe mixte est mis en place en tir olympique en France et à l'international. Pratique

appréciée par les archers en compétition, elle peut être aussi utilisée en loisir.

Sport Olympique et Sport Paralympique, offrant une pluralité de disciplines, chacun peut s'y reconnaître suivant ses goûts et ses moyens physiques.

Faites du tir à l'arc avec les Archers d'Vilaine à Arzal, pour découvrir ce sport dans une structure adaptée en toute sécurité, bénéficier de la mise à disposition de matériel d'initiation, progresser avec un encadrement compétent. L'initiation se fait en salle les lundis de 18h à 19h30, et les jeudis de 19h à 20h30. ●



Renseignements :

Gilles PENOUTY 02 87 45 00 24 ou 06 99 78 55 36
gilles.penouty@orange.fr

Site web : <https://archers-dvilaine-arzal.clubeo.com/>



Notre association a pour but de créer du lien social et des partenariats, de développer la culture en milieu rural grâce à diverses activités artistiques et créatives dans le respect de notre environnement. Développons ensemble, grands et petits nos compétences pour un monde meilleur.

► Atelier Tai-chi et Do in

Avec Valérie Couronné, shiatsu du dragon rouge, le mardi : Do in de 11 à 12h et Tai chi à 19h30 : à l'ancienne école, 5 € la séance

BUREAU

Fabienne Aglat : Présidente
Sylvie Bodinier : Secrétaire
Marc Schmutz : Trésorier

► Ateliers danse intuitive

animés par Vanessa Cœur de korrigane (dates à préciser),

► Nous proposerons comme l'année dernière **spectacles et animations pour l'été 2024**,

► Nous accueillerons également le **spectacle de l'école** concocté par Christiane Bascou.



Renseignements et inscriptions au 06 73 46 11 69

Mail : lamalleabracadabra@orange.fr

N'hésitez pas à consulter notre page FB: La Malle à Bracadabra



Club de l'amitié

Un nombre d'adhérents en augmentation tous les ans (164 aujourd'hui).

Après avoir participé au Forum des associations le samedi 2 septembre 2023, le Club a repris ses activités le mercredi 13 septembre 2023. Environ une cinquantaine d'adhérents se retrouvent les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois.

C'est avec un réel plaisir que des personnes s'installent autour des tables pour participer aux jeux de société (belote, tarot, etc.), pendant que d'autres choisissent d'être à l'extérieur pour une partie de pétanque.

Un dernier groupe participe à une marche douce de 5 à 6 km autour du bourg (sans prendre la voiture). Au départ de la salle, le groupe est encadré par 2 bénévoles. Au cours de leur balade, les personnes ont pris l'initiative de ramasser des déchets jetés sur les bords des routes et des sentiers. Merci pour cette action citoyenne.

Tous les adhérents se retrouvent en fin de journée pour fêter les anniversaires des uns et des autres, autour du verre de l'amitié, boissons chaudes et petits gâteaux.

Le concours de belote du 19 novembre 2023 s'est déroulé pour la 5^e fois à la salle Michel Le Chesne.



Programme de l'année 2024

- ▶ Les rencontres des 2^e et 4^e mercredis du mois ;
- ▶ L'assemblée générale fixée au mercredi 24 janvier 2024 ;
- ▶ Le concours de belote le dimanche 18 février 2024 ;
- ▶ Un repas ouvert à tous le dimanche 12 mai 2024 ;
- ▶ Une sortie en car d'une journée en juin ;
- ▶ Des sorties cinéma (programme à définir).

La dernière rencontre se fera à l'occasion d'un pique-nique le mercredi 26 juin 2024 pour marquer la fin de la saison 2023/2024.

Le Club est ouvert à toutes personnes désireuses de nous rejoindre.

Le Conseil d'Administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année. ●



Le repas de Noël a eu lieu à la Porte du Golfe à MUZILLAC le jeudi 30 novembre 2023 (participation de 90 adhérents).

Contacts :

Président : Jean TABART

02 97 45 01 68 – 06 85 98 82 98

Vice Présidente : Marie Odile LE RAY 06 31 32 27 53

Vice Président : Patrice ROBERT 06 45 45 52 25



Vilaine en fête 2024

N'oubliez pas de noter dans vos agendas que du 5 au 12 mai prochain, lors de la semaine de l'Ascension, se déroulera la 6^e édition de VILAINE EN FÊTE. Ce sont environ 120 vieux gréements qui déambuleront sur notre VILAINE, de Pénestin/Tréhiguier à Redon en passant par Camoël, Arzal, Folleux/Nivillac, Folleux/Béganne et retour vers La Roche Bernard pour finaliser cette semaine par un feu d'artifice. Les navigateurs seront accueillis dans chaque port qui sera animé par des groupes de musique, des artisans locaux, des associations locales qui tiendront petite restauration et buvette mais également pour les étapes du midi à l'Anse aux Boucaux à Marzan, les berges de Férel, La Ville Aubin, Fégréac et le Pont de Cran à St Dolay ! Soyez nombreux à participer à cette belle manifestation. ●



Si vous avez envie de rejoindre l'association pour y apporter votre aide, n'hésitez pas à nous contacter à Association Vilaine en Fête – Mairie – Place Levesque 56130 LA ROCHE BERNARD ou par email: association@vilaineenfete.fr

Théâtre



L'association théâtrale « Ar Z'allumés » est composée cette année de 43 comédiens de 7 à 77 ans.

Ar z'allumés vous propose des ateliers de théâtre, avec pour aboutissement un spectacle intergénérationnel.

La troupe vous présentera les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2024 son spectacle « Drôle de planète ».

Enfants et adultes répètent sur différents créneaux dans la salle de l'ancienne école :

► LE LUNDI SOIR

- à 18h30 pour les collégiens 1
- à 19h30 pour les adultes

► LE MARDI

- à 17h30 pour les primaires 1

► LE VENDREDI SOIR

- à 17h30 pour les primaires 2
- à 19h30 pour les ados

Les ateliers et les répétitions animés par une comédienne professionnelle vous proposent d'explorer de façon ludique, l'espace, la voix, l'écoute, la concentration, l'imagination et le partage.

À la période estivale, vous pourrez également vous inscrire à des ateliers de théâtre d'improvisation programmés en plus à La Ville au vent.

N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page [Facebook](#) pour les informations et actualités.

Tarif: 120 € réglables en plusieurs fois. ●

Présidente : Mathilde Brière **06 81 85 35 01**
Metteur en scène : Isabelle Moreau **06 73 46 11 69**
Notre mail : arzallumes@gmail.com



La Maison d'Assistantes Maternelles (M.A.M)

L'île aux Pousses accueille vos enfants à Arzal

La M.A.M L'île aux Pousses est un lieu d'accueil convivial et chaleureux, pouvant accueillir jusqu'à 12 enfants de 2 mois et demi à 3 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30.

L'association est constituée d'une équipe d'assistantes maternelles agréées professionnelles de la petite enfance, qui mettent en commun leurs compétences et leurs savoir-faire pour accompagner les enfants dans leur développement psychomoteur et affectif, le vivre ensemble, et ainsi apporter une aide à la parentalité.

La M.A.M possède un rez-de-chaussée accueillant : le lieu de vie et d'éveil, comprenant un espace Nido pour les plus petits, un coin cuisine, un espace motricité où vos enfants peuvent s'épanouir, apprendre l'autonomie et le partage.

L'étage est réservé à la sieste. Il possède 3 chambres où les enfants sont installés en fonction de leurs rythmes de sommeil et de leur âge.

Le jardin est un lieu d'éveil à la motricité grâce au toboggan et à un panel de véhicules. Il permet également la découverte de la nature grâce à un futur bac de plantation.

La M.A.M organise, une fois par an, des sorties (plage, pique-nique, zoo, balade...). Elle propose diverses activités chaque jour aux enfants (peinture, pâte à modeler, transvasement de graines...). Elle propose des lectures grâce à l'association Lire et Faire lire. Elle participe aux matinées organisées par le Relais Petite Enfance au sein de la commune d'Arzal (motricité, musique, éveil sensoriel).

La M.A.M propose des repas confectionnés sur place avec des produits frais et locaux. ●

N'hésitez pas à contacter l'équipe de L'île aux Pousses par mail sur lileauxpousses@gmail.com ou par téléphone au **02 22 07 10 59**.



Graines de Liens

Les Jardins partagés

Cet hiver verra l'aménagement du terrain se réaliser :

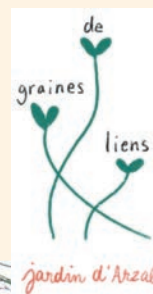
- chemin à l'usage des promeneurs pour traverser le futur jardin,
- mise en œuvre des collecteurs récupérateurs d'eau de pluie,
- construction de cabanes à outils,
- défrichage du futur verger,
- remise en service du puits,
- installation des futurs carrés potagers.

Tout cela devrait être opérationnel en février grâce à la mobilisation des services techniques de la mairie.

Les futurs jardiniers piaffent d'impatience et préparent la planification des plantations de printemps.

Une collecte d'outils de jardin va être organisée dès que nous aurons un local pour les stocker.

Toute personne intéressée par la démarche peut se manifester par mail à grainesdeliens.arzal@gmail.com. ●





AGENDA



VENDREDI 19 JANVIER 2024

Cérémonie des vœux de la municipalité
Complexe Michel Le Chesne

VENDREDI 2 FÉVRIER 2024

Concours de belote
Complexe Michel Le Chesne
(Avant-Garde Foot)

DIMANCHE 18 FÉVRIER 2024

Concours de belote
Complexe Michel Le Chesne
(Club de l'amitié)

SAMEDI 16 MARS 2024

Bal country
Complexe Michel Le Chesne
(The Rebel's 56)

VENDREDI 22 MARS 2024

Portes ouvertes
Ecole Le Pigeon Vert

VENDREDI 10 MAI 2024

Escale de Vilaine en Fête
Animations, restauration
Port de Plaisance

DIMANCHE 12 MAI 2024

Repas ouvert à tous
(Club de l'Amitié)

TOURNOIS DE BASKET :

U9-U11 le 25 mai 2024
U13-U15 le 8 juin 2024

31 MAI, 1^{ER} ET 2 JUIN 2024

Théâtre « Drôle de planète »
Hang'Art
(Ar Z'Allumés)

SAMEDI 22 JUIN 2024

Spectacle « Un nuage qui passe... »
Complexe Michel Le Chesne
(Cherry Dance)

DIMANCHE 30 JUIN 2024

Kermesse de l'école Saint-Charles

ELECTIONS EUROPÉENNES

9 juin 2024

Les inscriptions au calendrier des fêtes et animations ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie, ni de penser à prendre rdv pour les états des lieux.

CINÉMAS

LA COURONNE

12, bd de Bretagne - 56130 NIVILLAC
Tél. 02 99 90 90 63 - cinema-lacouronne.fr

JEANNE D'ARC

6, rue René Bazin - 56190 MUZILLAC
Tél. 02 97 45 66 10 - cinemuz.fr

ÊTRE VU SUR LE SITE INTERNET

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, nous vous proposons de faire paraître vos coordonnées sur le site internet de la mairie.
Si vous êtes intéressés, envoyez votre demande à communication@arzal.bzh

Nouvelle installation

MAGALI FORET

3, rue des Noisetiers- 56190 Arzal
06 50 88 08 08 • mag.foret@gmail.com

Développement de projets pour les entreprises, artisans et collectivités.

Organisation et suivi d'événements ponctuels.
Optimisation de votre gestion administrative, marketing et RH

